

## Marchés annuels pour l'année 2000 - Autorisation de signature des marchés

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assumer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises. Les marchés à passer seront à bons de commande.

Il est proposé, ci-après, une première liste d'opérations de ce type pour l'année 2000.

Intitulé	Montant annuel
- Bibliothèques Municipales - Fourniture et gestion des abonnements de périodiques (avec tacite reconduction pour 2001 et 2002) (Service des Bibliothèques)	Minimum : 240 000 F TTC Maximum : 360 000 F TTC
- Fourniture en produits d'entretien et dérivés des différents services municipaux (Service Enseignement)	De l'ordre de 900 000 F TTC
- Impression du journal municipal «Besançon Votre Ville» (avec tacite reconduction pour 2001) (Service Cabinet)	Minimum : 1 400 000 F TTC Maximum : 2 000 000 F TTC
- Régie publicitaire du journal municipal «Besançon Votre Ville» (avec tacite reconduction pour 2001) (Service Cabinet)	Encaissement d'une recette de l'ordre de 720 000 F HT représentant environ 60 % du produit des recettes publicitaires réalisées

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des prestations, y compris les prestations supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal statue favorablement sur ce dossier à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 24 septembre 1999.*